

CONDITIONS GENERALES SAISON 2024/2025

Bienvenue à FIT and DANCE STUDIO, nous vous souhaitons une bonne année de danse et de fitness.

« Convivialité, partage et plaisir » sont notre devise !

► CONDITIONS DE PAIEMENT :

Nous acceptons les règlements en espèces ou par chèque uniquement (nous ne disposons pas d'appareil à CB)
Toutes les séances sont payables d'avance, pour cela **1 ou 3 chèques** (1 chèque comprenant sept/oct/nov/dec, un 2^{ème} chèque pour janv/fev/mars, et un 3^{ème} chèque pour avril/mai/juin).

Les chèques sont encaissés en oct, janvier et avril.

Le tarif annuel est basé sur 10 mois sur la saison de septembre à juin.

Toute année entamée est entièrement due. Les élèves de Fit and Dance Studio s'engagent pour la saison complète, par conséquent aucun chèque ne peut être restitué.

Un remboursement sera effectué uniquement sur présentation d'un justificatif médical (pour arrêt **total** de la pratique), mais en aucun cas pour des motifs professionnels (ex : mutation) ou personnels (déménagement).
Le remboursement ne fonctionne pas pour un arrêt partiel (ex : entorse, voyage...)

Aussi, en cas de contre-indication médicale, le remboursement sera effectif à la date de réception du certificat au studio et tout mois entamé ne sera pas remboursé.

L'abonnement est nominatif, donc aucun remplacement possible si absence.

Il n'est pas possible de récupérer un autre cours si vous avez été absent car le nombre de places est limité pour chaque cours dans un but qualitatif.

Enfin, merci de consulter nos tarifs ajustés sur 10 mois, affichés dans le hall d'accueil du studio.

► QUELQUES REGLES :

Deux vestiaires sont à votre disposition (rez-de chaussée et à l'étage). Le studio décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les locaux. Evitez donc tout objet de valeur. Les sacs et autres effets personnels sont interdits dans la salle de cours pour des raisons d'hygiène. Les portables doivent rester dans les sacs.

Les cheveux doivent être attachés pour les cours de danse, avec une tenue adaptée.

Prévoir des baskets réservées uniquement à l'usage intérieur de la salle.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans la salle de cours, ils pourront assister au cours lorsque le professeur décide d'ouvrir la porte de la salle de cours mais ne devront pas pénétrer dans la salle de cours.

Il est interdit de manger dans la salle de cours.

Nous vous conseillons d'inscrire le nom pour les enfants dans ses vêtements ou chaussons. Tout vêtement oublié est mis à disposition dans une balle dans le vestiaire du bas, si en fin d'année les vêtements ou chaussures oubliés n'ont pas été réclamés, ils seront donnés à une association.

► SPECTACLE DE FIN D'ANNEE :

Un gala de fin d'année (2 représentations) sera présenté par tous les élèves et professeurs du studio au mois de mai ou juin 2025 (date à définir) à l'Escale à Veauche.

La participation au gala implique la prise en charge par les familles des frais qui y sont liés (costumes et déplacements).

► PRESENCES :

En cas d'absence d'un professeur, les parents d'élèves ou élèves seront prévenus via la page Facebook du studio ou par SMS/groupe Whatsapp.

Il appartient aux parents des élèves mineurs de s'assurer que les séances ont bien lieu avant de laisser l'élève seul et de venir le récupérer à l'heure.

► AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE :

FIT and DANCE STUDIO se réserve le droit exclusif d'utiliser à titre promotionnel et publicitaire les photos et vidéos réalisées par l'équipe.

► VACANCES :

Fit and Dance Studio fermera les 14 jours des vacances scolaires de décembre, une semaine sur deux pour les vacances d'octobre, février, avril et les jours fériés.

Toutes les séances s'arrêtent fin juin.

Reprise des cours LUNDI 8 Septembre 2024.

► STATIONNEMENT :

Afin d'éviter des désagréments, il est formellement **interdit** de stationner devant les autres entreprises, et de bloquer les accès des entrées et sorties de véhicule. Il est possible de vous garer plus bas.

► DOCUMENTS A FOURNIR :

Afin de compléter votre inscription ou celle de votre enfant, merci de nous fournir impérativement :

-l'attestation des conditions générales remplie et signée (page 3)

-la fiche élève (page 4) complétée

-un certificat médical. Ce document vous sera demandé chaque année lors de votre inscription

Sans ce document, vous prenez le risque de ne pas être assurée en cas d'accident et votre responsabilité civile ne sera pas couverte si vous blessez quelqu'un. En l'absence de ce document, nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'incident lié à la pratique de l'activité.

-le règlement en 1 ou 3 chèques à l'ordre de Fit and Dance Studio

Merci d'avance pour votre compréhension

Sportivement.

Fanny CHASSAING & Sarah PERRILLAT

Directrices

Fit and Dance Studio

Je soussignée

déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement intérieur de Fit and Dance Studio et accepte l'ensemble de ses clauses pour la saison 2024/2025.

Fait à

Le.....

Signature de l'élève ou parent si mineur

FICHE ELEVE

NOM :

Prénom :

Age :

Adresse postale :

Tél :

Adresse mail (obligatoire pour recevoir les infos du studio) :

DISCIPLINES & JOUR :

-
-
-
-
-

PAIEMENT :

Forfait :

Réduction :%

Montant TOTAL :

Règlement en 1 chèque

3 chèques

Espèces

Sept/Oct/Nov/Déc	Janv/Fév/Mars	Avril/Mai/Juin